

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin | Printemps 2025

www.nandrin.be - facebook.com/communedenandrin



Permanences des échevins et bourgmestre - Rendez vous : 085 51 94 78

3 avril	Malory Planchar	8 mai	Jean Defraigne	19 juin	Christophe Ovidio
10 avril	Gaetane Desmidt	15 mai	Christophe Ovidio	26 juin	Jean Defraigne
17 avril	Sébastien Herbiet	5 juin	Gaetane Desmidt	3 juillet	Benoit Ramelot
24 avril	Benoit Ramelot	12 juin	Sebastien Herbiet		

Memento téléphonique

Administration communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/30.85.03
Zone de police Condroz	085/30.85.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Allocation «personne handicapée» - Logement - Coordination sociale (article 27, Été solidaire) - Initiative locale d'accueil	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Allocations de chauffage - Énergie - Fonds des eaux - Conseiller bien-être	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.68

Place Ovide Musin, 1/1 - 4550 Nandrin
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Julie Tassin : 085/27.44.61
- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Anne Demblon : 085/27.44.69

Les membres du collège

Christophe OVIDIO, Bourgmestre
Police, pompiers, fabrique d'église, personnel,
communication, supra-communalité, finances,
état civil.
christophe.ovidio@nandrin.be
085/51.94.78

Benoît RAMELOT, 1^{er} échevin : commerces et PME,
sports, tourisme et patrimoine, jumelage, mobilité.
benoit.ramelot@nandrin.be

Sébastien HERBIET, 2^{ème} échevin : urbanisme,
aménagement du territoire, environnement,
agriculture, travaux.
sebastien.herbiet@nandrin.be

Jean Olivier DEFRAIGNE, 3^{ème} échevin :
enseignement, santé, logement, bien-être animal.
jean-olivier.defraigne@nandrin.be

Gaëtane DEMOITIÉ-DE SMIDT, 4^{ème} échevine :
ATL, jeunesse, culture, bibliothèque, participation
citoyenne, énergie, petite enfance.
gaetane.desmidt@nandrin.be

Malory PLANCHAR, présidente du C.P.A.S. :
affaires sociales, plan de cohésion sociale
(P.C.S.), aînés.
malory.planchar@nandrin.be - 085/27.44.60

Les conseillers communaux

BIMAZUBUTE Marcel (Bourgmestre+)

BRANDT Murielle (Bourgmestre+)

COP Eric (Bourgmestre+)

CRAHAY Julie (Ensemble créons demain)

EVARD Marc, Président du Conseil communal
(Vivre Nandrin)

FAGNOUL Claude (Bourgmestre+)

HENRY Alain (Bourgmestre+)

JACOB Julie (Vivre Nandrin)

LEJEUNE Isabelle (Bourgmestre+)

LEMMENS Michel (Bourgmestre+)

PHILIPPOT Romain (Bourgmestre+)

Horaires de l'administration communale

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00
- Après-midi : sur rendez-vous

Fermetures des bureaux de l'administration communale

Lundi	21 avril 2025	Pâques
Jeudi	1 mai 2025	Fête du travail
Jeudi	29 mai 2025	Ascension
Lundi	9 juin 2025	Pentecôte
Lundi	21 juillet 2025	Fête nationale
Vendredi	15 août 2025	Assomption

Sommaire

Memento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Administration	4 à 7
Sports et loisirs	8 à 9
Enseignement	10 à 14
CPAS, Administration	15 à 16
Environnement	17 à 19

Vous souhaitez diffuser de l'information via le bulletin, le site internet ou la page Facebook communale ?

Faites parvenir vos textes, photos et informations au comité de rédaction communal via l'adresse email : carrefour@nandrin.be

Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

Le mot du Mayor

L'hiver qui vient de s'écouler fut particulièrement rude, mais grâce à l'engagement et à l'efficacité de notre service travaux, nous avons pu faire face aux intempéries. Dès les premières chutes de neige, nos équipes ont été sur le terrain, assurant le déneigement des routes et la distribution de sel, garantissant ainsi la sécurité de tous. Je tiens à saluer leur réactivité et leur professionnalisme, qui ont permis de limiter les désagréments pour nos concitoyens. Un grand merci à eux pour leur travail précieux et constant.

Par ailleurs, notre commune poursuit son évolution et son dynamisme. Nous lançons le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité. Cette commission, composée entre autres de citoyens volontaires et engagés, joue un rôle essentiel dans l'amélioration de notre cadre de vie. Nous recherchons des candidats motivés, qui souhaitent apporter leur expertise et leur vision pour façonner l'avenir de Nandrin. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître !

Dans le cadre de notre volonté de renforcer le lien avec nos citoyens, je suis heureux de vous annoncer la remise en place de la permanence des élus, qui aura lieu tous les jeudis. Chaque semaine, vous pourrez venir à ma rencontre ou celle de mes collègues, pour discuter de vos préoccupations, poser des questions ou faire part de vos suggestions. Nous serons disponibles pour vous écouter et vous accompagner dans vos démarches.

Tout comme nous, je vous invite à rester impliqués dans la vie de notre belle commune.

Votre nouveau Mayor
Christophe Ovidio

**50ÈME ANNIVERSAIRE
DU CLUB DE FOOT**

Expo - Film 190 ans - Château gonflable - Bar et Restauration

**ÉCOLE DE
NANDRIN** | **12 AVRIL
2025** | À PARTIR DE
14H

PROGRAMME

- MATCHS DES ENFANTS - 14H
- MATCH DES ANCIENS - 17H
- MATCH DE GALA - 18H
- FIGLI DELLE STELLE - 20H
- BOX OFFICE - 21H30
- AFTER DJ - 23H

BOX OFFICE

SONO BETTERFOOD BAND
085/31.28.36

FIGLI DELLE STELLE

ECOLE SAINT-MARTIN NANDRIN - RUE DE LA ROLÉE N°4 - 4550 NANDRIN

Au profit d'Action Développement Parrainages Mondiaux

L'amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple

Bonjour à toutes et à tous,

L'amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple est une association de fait qui organise **des repas (goûters et dîners) pour les aînés**, dans la salle de Saint-Séverin (rue d'Engihoul 17 à Nandrin). Ces repas s'organisent une fois tous les deux mois, chaque année.

En raison de l'indisponibilité de la salle de Saint-Séverin jusqu'en juin 2026, nous vous informons que nous reprendrons nos activités en août, voire en octobre 2026.

Vous souhaitez être tenu au courant et recevoir les invitations ?

Merci de contacter Lindsay Chapelle par mail à lindsay.chapelle@hotmail.com ou par téléphone au 0498/43.80.69 afin de renseigner vos coordonnées : nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone.

Au plaisir de vous rencontrer !

Lindsay (présidente)

Police

appels urgents
112 101
pas de blabla

**Zone de Police
du Condroz
Antenne de Nandrin**

Lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h

!!! Nouvelle adresse provisoire !!!
Rue Bois Rosine 16, 4577 Modave
Tél : 085 308.503
zp.condroz.quartier.nandrin@police.belgium.eu

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.



CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits :

Rendez-vous et informations :
Céline Tillieux - ONE

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Rendez-vous obligatoire au 0499/99.78.96
du lundi au mercredi de 9h à 15h

- **Nandrin**
École Saint-Martin rue de la Rolée 4
Jeudi 12/06/2025 de 16h00 à 19h00
- **Neuville**
École Communale rue Ry Chéra 14
Mercredi 04/06/2025 de 17h00 à 19h30

www.donneurdesang.be
0800 92 245



De nouvelles plantations à Nandrin suggérées par nos bénévoles du PCDN et réalisées par nos ouvriers communaux.

Une plantation rue des Quatre Bras



Sur une parcelle communale, exploitée par un agriculteur, pas moins de 7 érables champêtres et 8 tilleuls fournis par une pépinière locale ont été plantés dans le cadre des subsides Biodiversité de la région wallonne pour renforcer le maillage végétal et embellir le passage entre la route du Condroz et le village de Villers-le-Temple. Cette zone, pratiquement la seule dépourvue d'impétrants à cet endroit, était optimale pour accueillir la plantation.

Taille de saules anciens rue de Bourgogne et ajout de plançons pour étoffer l'alignement dans le futur.



Plantation de haies de hêtres rue du Péry. Les résineux en mauvais état ont été supprimés et un espace de convivialité a été dégagé et étoffé d'une haie de hêtres.



Le photovoltaïque aujourd'hui ?

Des questions ?

Des projets ?

**Venez échanger
avec nous**

Mercredi 16 avril
à 18h






Le photovoltaïque sans la compensation?

Rentable? A quelles conditions?

Pourquoi augmenter son autoconsommation?

Décrochage onduleurs

Comprendre ce phénomène et ses impacts

Nouveaux tarifs dynamiques

Comment ça fonctionne et quelles opportunités?

Stockage d'électricité, abordable?

Les batteries sont-elles devenues abordables?

Communauté d'énergie, une cerise sur le gâteau?

Découvrez les avantages d'une gestion collective

2030 Sortie du régime de la compensation

Quelles nouvelles habitudes adopter?

Intervenant: M. Moerman
Conseiller en énergie chez Ecoconso



Salle du Conseil - Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin
Inscription gratuite mais essentielle pour une meilleure organisation:
085/27 46 15 ou par le formulaire en ligne ou par QR code
<https://www.galcondruzes.be/event>

Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) - Appel à candidatures

Le Conseil Communal de Nandrin a décidé, lors de sa séance du 18 février dernier, de procéder au renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). Cette instance vise à échanger sur les enjeux locaux affectant les seniors et à formuler des recommandations aux autorités communales.

Pourquoi rejoindre le CCCA ?

Le CCCA est un espace de dialogue permettant de faire entendre la voix des seniors sur des thématiques essentielles telles que :

- Le maintien à domicile et les soins de santé
- La mobilité et l'accessibilité
- La vie sociale et associative

Il a pour mission de **faire connaître et comprendre les préoccupations, aspirations et droits des aînés** résidant sur le territoire communal et de contribuer à des politiques adaptées.

Composition et fonctionnement

Le CCCA sera composé de **9 membres effectifs**, désignés par le Conseil Communal, sur

base d'une représentation équilibrée des différents villages de Nandrin. Il se réunira **au moins quatre fois par an**.

Comment poser sa candidature ?

Si vous avez **55 ans ou plus**, résidez à **Nandrin** et souhaitez vous impliquer, vous pouvez soumettre votre candidature **à titre personnel ou en tant que représentant d'une association locale**.

Période de dépôt des candidatures :

du 15 mars au 15 avril 2025

Adresse d'envoi : Collège communal,
Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin

Pour toute question ou information complémentaire, contactez : Lindsay Chapelle

- 085/51.94.78
- lindsay.chapelle@nandrin.be

Votre engagement peut faire la différence !
Rejoignez-nous pour contribuer à un avenir adapté aux besoins de nos aînés.

CYCLO CONDRUZE

Notre club qui fête ses 50 ans cette année, est composé d'une cinquantaine de membres. Tous habitent Nandrin et les villages environnants.

C'est un club qui privilégie le cyclo-tourisme. Il n'est pas question de compétition. C'est plutôt le plaisir de découvrir notre magnifique Condroz et la joie de se retrouver ensemble qui priment. Les femmes et les jeunes à partir de 12 ans sont évidemment les bienvenus.

Le départ des randonnées se situe sur la place communale de Nandrin.

4 groupes de niveaux différents sont un mélange de vélos électriques et mécaniques.

Des balades de 40 km sont proposées:

- Les mardi et mercredi à 18h.
- Les jeudi et dimanche à 9h.

Pour ceux qui désirent des balades plus longues d'environ 80 km, quatre possibilités:

- Le mardi à 13h30.
- Le jeudi matin à 11h.
- Le samedi à 14h.
- Le dimanche à 9h (groupe de cyclos plus âgés) (Une fois par mois, on peut fixer le départ depuis Marche, Liège, Aywaille... ce qui permet de découvrir d'autres routes et paysages).



Pour découvrir des horizons plus lointains, le club organise aussi des séjours de 3 jours en Belgique et une semaine à l'étranger.

Généralement, en Belgique, nous logeons en auberges de jeunesse.

Pour la semaine, les destinations sont variées. Nous sommes déjà partis en Provence, dans le Perche, en Normandie, en Alsace, en Champagne... Pour ces voyages, les couples sont évidemment les bienvenus.

L'affiliation au club comprenant l'assurance R.C. est de 60 euros.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter : Alain Doffiny au 0494/152633

La CCATM recherche de nouveaux membres !

PARTICIPATION

Le Collège communal de Nandrin annonce le renouvellement intégral de **la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité** en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- une répartition géographique équilibrée ;
- une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1. Les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
2. Parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. Lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures, disponibles à l'administration communale ou via le site internet www.nandrin.be, sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 24 février 2025 au 24 avril 2025 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique : roland.wathieu@nandrin.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

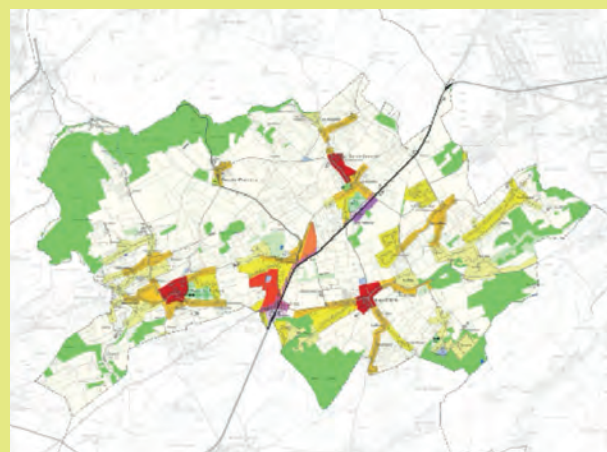
Toute demande de renseignement est adressée à Roland WATHIEU - Service Urbanisme - Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin - 085/519472 - roland.wathieu@nandrin.be

Qu'est-ce que la CCATM ?

La Commission Consultative communale en Aménagement du Territoire et Mobilité est une assemblée constituée de citoyens, qui, à l'échelle locale, émet des avis sur les dossiers de développement territorial.

La CCATM est sollicitée par le Collège communal sur certains dossiers, mais elle peut également d'initiative faire part de son avis sur des sujets pertinents.

La commission est un relais entre les citoyens et les élus.



Que faire à Nandrin ?

Tous les sports à pratiquer à Nandrin, tout au long de l'année, pour petits et grands.



Basket-ball et baby basket

Pour qui : Enfants de 6 à 14 ans et de 3 à 5 ans

Quand : Le lundi de 17 à 18h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Condroz Modave Basket-ball

Infos : cmbsecretaire@gmail.com

Hockey

Pour qui : Pour tous à partir de 5 ans

Quand : Le jeudi de 18 à 19h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Neupré Hockey Club

Infos : president@neuprehc.be



Yoga-Ananta

Quand : Jeudi 19h30-20h30

Samedi 10h00-11h00

Cours collectifs :

Où : Budo Ryu, Fond de Bêche 19, 4550 Nandrin

Cours individuels :

Où : Rue des Hausseurs, 9 - 4550 NANDRIN

Qui : Dickenscheid Joëlle - 0476.59.96.98

Infos : yoga-ananta@skynet.be

Yoga

Pour qui : Adapté à tous les âges

Quand : Le lundi à 18h30 et le mardi à 19h

Où : Espace des Templiers - Villers-le-Temple

Qui : Madame Magali IMPERIALI

Infos : 0485/845 479

Matériel à disposition si nécessaire.

Prix : Premier cours découverte : 5€

Cours unique : 10€

Ju-Jutsu / self-défense

Pour qui : Adultes - adolescents - enfants

Quand : De septembre à juin, rythme scolaire

- le vendredi de 19h30 à 20h30 pour les enfants
- le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h pour les plus de 12 ans

Où : Fond de Bêche 19

Qui : Budo-Ryu - Monsieur François MEAN

Infos : 0473/338 528 ou info@budoryu.be

Prix : Enfants 90€ / Ados-adultes 1x semaine 110€ /
Ados-adultes 2x semaine : 180€

Badminton

Pour qui : Adultes de tous âges

Quand : Le lundi et le jeudi de 9h à 10h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Madame Isabelle LEJEUNE

Infos : 0471/07 32 81

Cardio Power (fitness)

Pour qui : Pour tous à partir de 10 ans

Quand : Le lundi de 20 à 21h

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple (rue J. Pierco 4)

Qui : Dragon Team - Monsieur Jean-François FADDA

Infos : 0476/943 701 ou gianfranco.fadda@teledisnet.be

Prix : 175€ hors assurance



Sport

Pour qui : Adapté à tous les âges

Quand : Le dimanche de 10h30 à 11h20

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Madame Caroline VAN DER STRICHT

Infos : 0474/90 76 23

Prix : Gratuit

Etirements et stretching

Pour qui : Adultes de 50, 60 ans et plus

Quand : Le mardi de 18h15 à 19h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Monsieur Olivier HENRY

Infos : 0486/80 67 64 ou

www.resterenforme.be



Ateliers artistiques

Pour qui : Enfants

Quand : Les 2^{èmes} et 3^{èmes} mercredis du mois

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Accueil Temps Libre de Nandrin
Céline MIGNOLET (coordinatrice)

Infos : 085/27 44 66

Prix : A partir de 5 euros / enfant

Ateliers nature

Pour qui : Enfants

Quand : Les 4^{èmes} mercredis du mois

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Accueil Temps Libre de Nandrin
Céline MIGNOLET (coordinatrice)

Infos : 085/27 44 66

Prix : À partir de 5 euros/enfant

Multisports

Pour qui : Enfants de 6 à 12 ans

Quand : Le mercredi de 16h30 à 17h30
Début le 6 septembre 2023

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Sport Attitude asbl – Monsieur Roland BARONI

Infos : 0477/469 789 ou sportattitudeasbl@gmail.com

Prix : 32 séances pour 270 euros

Psychomotricité

Pour qui : Enfants de 2,5 à 5 ans

Quand : Le mercredi de 16h30 à 17h30
Début le 6 septembre 2023

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Sport Attitude asbl – Monsieur Roland BARONI

Infos : 0477/469 789 ou sportattitudeasbl@gmail.com

Prix : 32 séances pour 270 euros

Chant - chorale

Pour qui : Toutes personnes de 14 à 77ans
(après audition...)

Quand : Tous les vendredis de 20 à 22h

Où : Rue de Dinant, 110 - 4557 Tinlot

Qui : Chorale Elan Vocal de Nandrin

Infos : Direction musicale : Roland Foliez
0497 50 15 30 - rolandfoliez@gmail.com
<http://rolandfoliez.wixsite.com/elan-vocal>

Formule anniversaires (sport)

Pour qui : Enfants

Quand : Une fois par mois, date à définir

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Let's Sport – Monsieur Simon DORTU et
Monsieur Jean-François MARECHAL

Infos : 0472/44 97 54 ou 0499/13 30 35 ou
lets.sport2020@gmail.com

Karaté Kids

Pour qui : Enfants de 5 à 15 ans

Quand : Le lundi de 18h45 à 19h45

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Dragon Team – Monsieur Jean-François FADDA

Infos : 0476/943 701 ou gianfranco.fadda@teledisnet.be

Prix : 175€ hors assurance

Ateliers d'Arts Plastiques

Pour qui : Toute personne intéressée
par la peinture et le dessin

Quand : Tous les samedis de l'année scolaire
entre 14 et 17 heures

Où : Maison du Village à Villers-le-Temple

Qui : Deux professeurs diplômés et expérimentés

Infos : 085/51.35.46



Sophrologie

Pour qui : Les personnes actives en quête de sérénité
intérieure et bien-être

Quand : Le mardi soir de 19h-20h, toutes les 2 semaines
environ

Ateliers sophrologie et coaching

Pour qui : Les personnes retraitées en quête de bien-
être et de liens sociaux

Quand : Le lundi matin de 11h-12h30 toutes les
3 semaines environ

Ateliers groupe de paroles pour les aidants proches

Pour qui : Les personnes aidant un proche atteint
d'une maladie ou d'un handicap-besoin de partager
et de se retrouver

Quand : Le 3^e jeudi du mois de 19h à 20h30 - à partir
de janvier

Où : Maison du Village, Place Baudouin, Villers-le-Temple

Qui : Sabine Kerf, coach et sophrologue -eKiSens, SRL

Infos : 0479/99.37.67 ou ekisens233@gmail.com

Duo Bacorde à l'école maternelle de St-Séverin.

Beethoven et Mozart se sont invités dans nos classes pour une séance d'éveil à la musique classique grâce au Duo bacorde !

Un moment de découverte et de pur bonheur pour nos jeunes oreilles.



Entre deux tournées, Père Noël s'est arrêté dans notre école.

Une magnifique surprise pour nos petites têtes blondes qui avaient des étoiles plein les yeux ! Les enfants lui ont proposé des chants de Noël, Père Noël était ravi !

Il s'est ensuite installé sur son grand fauteuil et a entamé sa distribution de cadeaux !



Saint-Séverin

Vive la Chandeleur !

L'occasion est trop belle et qui n'aime pas les crêpes ?



La galette des artistes!

Réalisation d'une galette ... mais à la manière d'Alberto Cont en première année! De vrais artistes!



Cinéma !

Le vendredi 16 décembre dernier, les élèves de P5 et P6 ont profité de leur cadeau de Saint-Nicolas. En effet, ils se sont rendus au cinéma pour la diffusion du film Le Panache.

Colin, un jeune bègue de 14 ans, fait sa rentrée dans un nouveau collège. Pas facile de passer du monde de l'enfance à celui des grands, surtout quand on est «différent». La route est dure, mais sa rencontre avec Monsieur Devarseau, un professeur de théâtre charismatique, va le pousser à affronter ses peurs et à sortir de son isolement. Entouré d'une bande de copains, Colin n'a plus qu'une idée en tête : monter sur scène pour jouer Cyrano devant toute l'école.

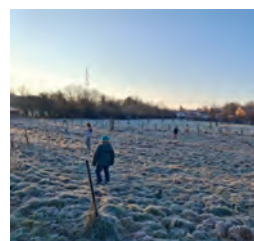


Opéra participatif

Au mois de novembre, les élèves de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} primaire se sont rendus à l'opéra royal de Wallonie à Liège pour y découvrir un magnifique opéra participatif : « le château enchanté ». Les élèves ont pu pousser la chansonnette auprès des chanteurs d'opéra.

Pleine conscience

Un lundi matin ensoleillé et une couche de givre qui fait briller notre belle campagne, voilà une bonne semaine qui commence en pleine conscience de la beauté de la nature et de ses sons.



Matinée cougnous

Le vendredi 20 décembre dernier, les élèves de P4, P5 et P6 du cours de religion sont allés préparer de délicieux cougnous chez Madame Dejardin. Ils ont ainsi profité du four à pain pour la cuisson. L'après-midi, accompagnés des élèves de P1, P2 et P3, ils ont sillonné les rues du village pour distribuer leurs délicieuses préparations aux personnes isolées.



Bonheur d'hiver

Les élèves de l'école de Saint-Séverin ont la chance de bénéficier d'un beau pré. Quel bonheur de profiter de la neige dans ces conditions !



Fête de Noël

Afin de fêter Noël, les parents ont été invités à l'école de Saint-Séverin pour partager un petit verre et déguster de délicieuses tartes réalisées par les parents. En effet, cette année, les parents ont pu revêtir leur toque de chef et confectionner une délicieuse tarte à partager. Les parents ont tous été récompensés pour leur effort, un tout grand merci à eux ! Les enfants de l'école ont également présenté une chorale où se mêlaient chants français, anglais, et néerlandais.



Le livre de la Jungle- OPRL

Au mois de décembre, les élèves de 2^{ème} année se sont rendus à l'OPRL afin d'assister à la représentation revisitée de l'œuvre de Kipling. Les enfants ont préalablement eu l'occasion de vivre des animations au sein de la classe sur la découverte des différents instruments.



Salon des métiers à Marche

Le 18 novembre dernier, les élèves de P5 et P6 se sont rendus aux Startech's Days 2024 au WEX de Marche-en-Famenne.

Cet événement rassemble des actions de promotion des métiers techniques, technologiques et scientifiques.

Les élèves ont pu découvrir plus de 100 animations autour des métiers dans les différents villages : alimentaire, chimie & biopharmacie, construction, digital et technologique, HoReCa, patrimoine, sécurité, services, STEAM, transport et logistique.

Ils ont également pu assister aux 31 finales du Championnat national des métiers organisées pour les étudiants qualifiés.



Saint-Nicolas

Comme chaque année, Saint Nicolas nous rend visite à l'école.
Un moment privilégié avec chacun des élèves de l'école.



Les maternelles ont assisté à une **journée sportive** organisée par de jeunes étudiants, une belle matinée.

« Tous sur scène »

Depuis le début de l'année scolaire, chaque vendredi, les élèves de 4e primaire de l'école de Villers-le-Temple participent à des ateliers de théâtre animés par un animateur du Centre culturel de Huy. Portés par un professionnel et avec le soutien de leur enseignante sensibilisée au théâtre, les enfants découvrent les joies de la création, de l'improvisation et de la mise en scène. Chaque vendredi après-midi, les échanges sont riches en partages et en émotions.

Tout au long de l'année les élèves préparent une pièce de théâtre dont le thème s'articule autour de Patrick, la mascotte de la classe. Cette pièce sera jouée face au public sur la scène du Centre culturel de Huy lors des rencontres du Fraja en mai prochain.





Des repas chauds livrés à votre domicile

Vous êtes dans l'impossibilité de préparer vos repas, nous pouvons vous livrer des repas chauds, variés et adaptés à vos besoins alimentaires.

Isolé	Ménage	Prix par repas (potage + plat + dessert)
En dessous de 1301 €	En dessous de 1601 €	8 €
Entre 1301 et 1500	Entre 1601 et 1800 €	8,5 €
Entre 1501 et 1700 €	Entre 1801 et 2000 €	9 €
Entre 1701 et 1900 €	Entre 2001 et 2200 €	9,5 €
Au-dessus de 1901 €	Au-dessus de 2201 €	10 €

Contactez-nous au 085/27.44.60
cpas@nandrin.be

Service d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA)
Le SAFA favorise le maintien et le retour à domicile des personnes :

- Isolées,
- Âgées,
- Handicapées,
- Malades,

Mais aussi de leurs :

- Aidants proches,
- Familles en difficulté.

Le SAFA fournit diverses aides au quotidien, telles que :

- Des tâches d'entretien de la maison,
- Des déplacements,
- Des courses,
- Des tâches liées à la santé, à l'hygiène, au confort,
- Des démarches administratives.

Les aides familiales ont également un rôle d'écoute et de soutien à la personne en perte d'autonomie ou envers les familles.

Contact : 085/27.44.62 - cpas@nandrin.be

L'espace jeunes

L'espace jeunes est un lieu de rencontre destiné aux jeunes dès 14 ans.



Il se trouve place Botty n° 1, juste à côté de l'administration communale. Il est ouvert le mercredi et samedi de 14 à 21h30 et le vendredi de 17 à 20h30.

Il dispose de nombreux jeux de société, un billard, kicker, jeux de fléchettes, borne arcade, etc.

De plus, en période de vacances scolaires, l'éducateur organise différentes sorties culturelles et ludiques.

N'hésitez pas à consulter notre profil Facebook et Instagram.
Au plaisir de te rencontrer.

Frédéric Tollet, l'éducateur

**Portes
ouvertes
19 avril**



Été solidaire

Avis à nos aînés de 75 ans et plus. La commune, en partenariat avec le CPAS, vous propose le projet «été solidaire».

Des jeunes de notre commune, encadrés par une assistante sociale et un éducateur, viennent chez vous gratuitement pour effectuer de petits travaux de peinture, jardinage, évacuation de vos déchets vers le parc à containers, etc... Ce projet se déroule pendant les vacances d'été.

Besoin d'aide ?

N'hésitez pas à prendre contact avec notre éducateur Frédéric Tollet ou notre assistante sociale Caroline Renwa, au 0476 75 27 09. Ils se feront un plaisir de vous rencontrer.



Une nouvelle épandeuse pour un service hivernal optimal

Le service travaux de la commune s'est doté d'une nouvelle épandeuse à sel, un équipement indispensable pour garantir la sécurité des routes en période de verglas ou de neige.

Avec une capacité de 4 m³ de sel, cette machine remplace l'ancienne épandeuse, datant de 2008, qui était hors service et ne pouvait contenir que 3 m³. L'usure des équipements est inévitable, notamment face aux conditions extrêmes imposées par le sel, particulièrement corrosif.

Cette nouvelle épandeuse bénéficie d'améliorations notables. Son moteur diesel indépendant

est désormais situé sur le côté, protégé par un capot et un capitonnage, contrairement à l'ancien modèle dont le moteur était à l'arrière et exposé aux intempéries. Autre avancée : les réglages de la quantité de sel, de la largeur d'épandage et de l'asymétrie peuvent être effectués directement depuis l'habitacle, offrant ainsi plus de précision et de confort d'utilisation.

Avec cet investissement, la commune optimise son service hivernal et assure des interventions plus efficaces pour la sécurité de tous.



2025, une année ponctuée d'humour

En 2025, la **Maison du Tourisme Terres-de-Meuse** innove une fois de plus avec une collaboration originale et décalée avec la WEF - La Wallonie en Folie !



Le concept ? Mettre en valeur nos communes partenaires à travers des jeux de mots amusants qui intègrent leur nom, sans jamais le modifier. Une façon unique et divertissante de (re)découvrir les trésors de notre territoire, qu'ils soient patrimoniaux, naturels ou culturels.

Découvrez ces jeux de mots au fil de l'année sur notre page Facebook mais aussi dans notre magazine 2025 qui sortira en avril prochain.

EN MAI

Les sorties « Vélexploreurs »

Partez en **balades avec votre vélo électrique** pour découvrir les facettes cachées des Terres-de-Meuse. Chaque balade est guidée.

Les sorties sont organisées en collaboration avec des opérateurs touristiques et/ou des producteurs locaux.

- **18/05** : Cœur de Hesbaye avec GAL jesu-shesbignon au Château de Waleffe
- **25/05** : Fête du Vélo avec le RSI Hesbaye à Waremme

⇒ **Pour connaître l'agenda complet des sorties, rdv sur terres-de-meuse.be**

3 villes, 3 jeux, 1 enquête à résoudre

Rejoignez-nous pour **un jeu palpitant qui mettra à l'épreuve votre curiosité et votre logique**. Des énigmes à résoudre et des missions à accomplir, tout cela pour dénouer un fameux mystère qui plane en Terres-de-Meuse. Chaque décision compte, chaque étape est précieuse. Plongez dans cette aventure épique mêlant enquête et réalité augmentée pour une expérience immersive inédite !

Sortie en mai 2025. Vous ne voulez rater aucune info ? Abonnez-vous à notre page Fb : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse

TERRES DE MEUSE

DE MAI À FIN SEPTEMBRE

Un sac rando & gourmand a la fois



Envie d'évasion sur l'une des nombreuses promenades balisées du territoire ? **Ne passez pas à côté du sac Bon ap' !** Celui-ci comprend : une carte IGN au choix, 5 fiches-balades avec carte et descriptions mais aussi de quoi faire une petite pause gourmande avec un grand paquet de chips, une bière et un jus, le tout issu du terroir évidemment et pour la modique somme de 10€ (sac à dos isotherme inclus).

Disponible de mai à septembre à la Maison du Tourisme et chez certains partenaires : Syndicat d'Initiative "Entre Eaux & Châteaux" (Modave), Office du Tourisme de Hannut, Château féodal de Moha (Wanze), Village du Saule (Braives), Moulin de Ferrières (Héron).

Pour une année 2025 sereine, les bonnes résolutions de printemps à Nandrin...

Dans mon jardin

- **Abattre un arbre de haute-tige dans mon jardin ou une haie en voirie nécessite (généralement) une autorisation du collège ou une demande de permis d'urbanisme selon le cas.**

Abattre un arbre n'est pas quelque chose d'anodin. Ils jouent un rôle paysager mais aussi environnemental. Intégrés dans un contexte d'habitations, leur abattage peut certes parfois apporter de la lumière (surtout lorsqu'il s'agit de résineux) mais parfois aussi amener une vue directe sur le voisin, ce qui n'est pas toujours souhaité. Dans un contexte climatique perturbé, ils jouent un grand rôle dans la stabilisation des sols et la régulation de l'humidité et de la température.

- **Ne pas déverser ses déchets de jardin (tontes, branches, déchets liés au désherbage) en bordure de ruisseau ou de chemin.**

Les déchets verts sont biodégradables mais leur accumulation en bord de berge, n'est pas anodine. Les déchets verts, accumulés en tas, vont apporter énormément d'azote en se dégradant et vont favoriser les plantes dites « nitrophiles » telles que les orties et les chardons qui vont prendre le pas sur la biodiversité. Ils vont en outre contribuer à eutrophiser le cours d'eau et asphyxier les organismes qui s'y retrouvent.

- **Respecter autant que possible le voisinage lorsque l'on tond sa pelouse**



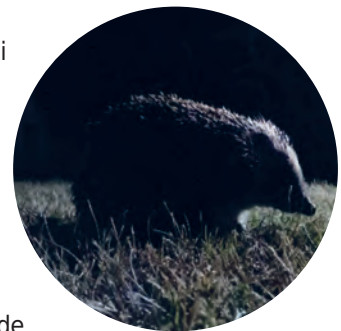
(Sauf exception), l'utilisation d'engins de type : tondeuses à gazon, débroussailleuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins à moteurs destinés notamment à des

fins de jardinage, de construction, de rénovation est interdite en semaine entre 22 et 08 heures et le dimanche et les jours fériés toute la journée, sauf entre 10 et 12 heures. Le vivre ensemble, la convivialité passent par quelques règles du règlement de police mais la courtoisie et le bon sens ne doivent pas être oubliés ... Quand la météo s'en mêle, il reste parfois des créneaux horaires très étroits pour entretenir son jardin.

- **Utiliser son robot-tondeuse en journée car c'est interdit la nuit !**

Pour protéger le hérisson qui devient une espèce menacée, il est interdit de faire fonctionner ce genre de tondeuse après le coucher du soleil.

Le hérisson est notre allié au jardin. Les centres de revalidation de la faune sauvage n'en finissent plus de recevoir des animaux gravement mutilés car le premier réflexe du petit animal est de se mettre en boule devant le danger. Le robot de jardin, en outre, fonctionne sans discernement par rapport à d'autres animaux, insectes ou plantes sauvages qui seraient intéressantes à conserver.



- **Les feux de jardin sont interdits** (à moins de 100m d'une habitation voisine)

L'incinération des déchets mêmes s'ils s'agit de déchets de jardin va aboutir à une combustion incomplète qui produit de nombreuses substances toxiques. Les branches, feuilles sont une matière précieuse à valoriser en compostage, en tas de bois pour créer un habitat favorable à toute une série d'espèces, le bois peut être broyé pour servir de paillage. S'il est vraiment nécessaire de s'en débarrasser, les déchets de jardin peuvent être déposés dans les recyparcs.

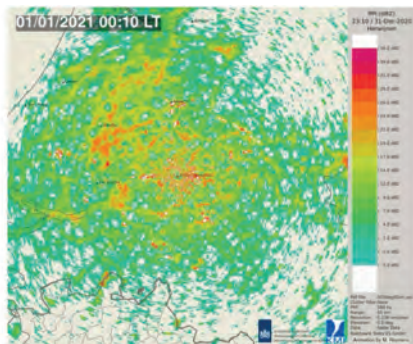
- **Il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique**



Aussi bien pour les passants, la circulation que l'animal lui-même, cela représente une source de dangers. « Dans une propriété privée, tout animal domestique ou animal de ferme doit être gardé soit à l'intérieur d'un bâtiment d'où il ne peut sortir, soit dans un endroit parfaitement clos, adapté à sa taille et à sa force » Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux accessibles au public ou privés. Dans les bois par exemple, les chiens lâchés peuvent porter préjudice à la faune sauvage et se montrer indisposant vis-à-vis d'autres usagers (piétons, enfants, cyclistes, cavaliers).

• **Les plantes invasives doivent faire l'objet d'une gestion adéquate.**

La méconnaissance de ces plantes, une mauvaise gestion, peuvent avoir des conséquences catastrophiques (il ne faut en aucun cas fractionner et disséminer les renouées du Japon sous peine d'avoir un jardin envahi). Renseignez-vous !



• **Les feux d'artifice sont interdits**

Radar montrant l'agitation des oiseaux en rouge pendant les feux d'artifices du nouvel-an dans une commune où ils ne font pas l'objet d'une interdiction.

En terrain public ou privé, ils sont interdits sauf dérogation. Les feux d'artifices ont des conséquences importantes et regrettables sur nos animaux domestiques et sur la faune sauvage. Les feux d'artifice à bruit contenu ne sont pas anodins non plus. On peut s'amuser autrement qu'au préjudice des animaux.

Devant chez moi

• **Ne pas pulvériser mon trottoir à moins d'1 mètre du filet d'eau**

Pour votre santé, pour préserver la nature et éviter de polluer nos eaux de surface, bien souvent inutilement, il est interdit de pulvériser son trottoir. Des solutions préventives et curatives

alternatives existent. Renseignez-vous. Le trottoir doit rester praticable, la nature sauvage ne doit pas être éradiquée à tout prix. Le tondre est souvent une bonne solution.

• **Tailler ma haie en voirie**



Pour notre sécurité à tous, pour respecter l'utilisateur piéton ou le véhicule, pour ne pas entraver la circulation et parce que notre règlement communal de police nous l'impose. Et bien entendu, les sentiers communaux ne font pas exception.

Du 15 mars au 15 août : respectez la période de nidification des oiseaux ! Seuls les interventions urgentes et sécuritaires doivent être réalisées.



Mes déchets

Pour éviter de mauvaises surprises, il est important de préparer ses déchets pour la collecte la veille au soir car le collecteur peut passer très tôt. Le sens de la tournée n'est pas imposé au collecteur qui peut la modifier en raison de conditions de circulation particulières par exemple.

Nouveau : votre conteneur n'a pas été collecté ? Intradel vient de mettre une page à disposition du citoyen spécialement dédiée aux plaintes Intradel - Problèmes de collecte - plaintes collectes.

Le call-center est également disponible au 04/240.74.74.



Pour les documents de déménagement ou de serrures, les citoyens doivent toujours passer par la page Intradel - Mon conteneur en ligne
Source : règlement de police du Condroz

Renseignements complémentaires :

service environnement : 085/51.94.80
environnement@nandrin.be



EXPOSITION de Céramiques du Club de Villers-le-Temple

12 et 13
avril
2025



Vous êtes invités à venir découvrir l'exposition bisannuelle du club de céramique de Villers-le-Temple, une occasion de fêter les 45 ans (et plus...) du club.

Entrée libre pour tous. Venez découvrir des pièces uniques réalisées par nos membres talentueux, allant des objets utilitaires aux oeuvres d'art.

Pour agrémenter votre visite, un bar vous attend avec des bières locales, du vin, des boissons sans alcool et des snacks.

Ne manquez pas cette occasion de partager un moment convivial autour de l'art !

Lieu : Maison de village de Villers-le-Temple.

samedi 12 avril de 17h à 21h

dimanche 13 avril de 10h à 16h

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à club.ceramique.vlt@gmail.com

Nous avons hâte de vous rencontrer et de partager notre amour pour la céramique avec vous !

Avec le soutien de l'administration communale de Nandrin

NANDRIN 

